

Fiche Technique : autorisation d exploiter établissement classé Cameroun

Objectifs de la mission

- Accompagnement complet pour sécuriser l’instruction et la mise en conformité à l’exploitation.
- Clarifier le périmètre réglementaire et la classe de l’installation.
 - Structurer et produire le dossier (EIE, PGES, études de dangers, notices techniques) avec preuves traçables.
 - Piloter les études environnementales, campagnes de mesures et modélisations, puis justifier les mesures d’évitement/réduction/compensation.
 - Organiser la concertation et préparer les échanges avec l’administration et les commissions d’instruction.
 - Optimiser les délais, limiter les demandes de compléments et réduire les risques techniques, juridiques et réputationnels.
 - Préparer la mise en conformité post-autorisation (indicateurs, registres, audits, plans d’intervention).

Approche par objectifs, livrables vérifiables et plan d’action hiérarchisé pour renforcer la gouvernance QHSE et la compétitivité durable.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, promoteurs, exploitants miniers, logisticiens, acteurs de l’agroalimentaire.
- Secteurs: agroindustrie, mines & carrières, matériaux de construction, chimie/parachimie, énergie, logistique/plateformes portuaires, hôtellerie de grande capacité, infrastructures.
- Profils: dirigeants, responsables QHSE, directeurs d’usine, équipes production/maintenance/logistique et juridiques.
- Situations: ouverture de site, modification/extension, régularisation d’installations classées.
- Installations de production, stockage, traitement, valorisation ou élimination présentant des dangers/inconvénients pour l’environnement et la santé.

Durée de la mission

Le calendrier dépend de la disponibilité des données, de la saisonnalité des mesures et de la complexité du projet. Chemin critique et marges de sûreté intégrés.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Périmètre, exigences, plan d’études	1 à 2 mois
Études	EIE, PGES, études de dangers, mesures/modélisations	2 à 4 mois
Dépôt	Finalisation et dépôt du dossier	~ 2 semaines

Instruction	Échanges, réponses, ajustements	2 à 3 mois
Décision & transition	Arrêté, plan de mise en conformité	Selon dossier

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage réglementaire et technique

- Lecture des textes, décrets, arrêtés techniques; qualification de l'installation.
- Grille d'exigences et matrice de conformité alignées avec la réglementation environnementale.
- Plan d'études, jalons, gouvernance et contrôle qualité documentaire.

2) Collecte des données et visites de site

- Cartographie des procédés, bilans matière/énergie, inventaires de produits dangereux.
- Plans d'implantation et réseaux, bilans hydriques, schémas de traitement.
- Coordination interservices (production, maintenance, logistique, QHSE, juridique).

3) Études environnementales et risques

- EIE structurée (état initial, impacts travaux/exploitation, cumulatif) et PGES opérationnel.
- Modélisations (air, bruit), analyses effluents, déchets, scénarios d'incident et mesures de maîtrise.
- Justifications techniques: hypothèses sourcées, notes de calcul, essais pilotes, retours d'expérience.

4) Montage du dossier et dépôt

- Pièces administratives, plans, études, notices techniques et annexes probantes.
- Argumentaires lisibles: schémas, cartes, matrices de conformité et registres d'engagements.
- Objectif: éviter les compléments et accélérer l'analyse de fond.

5) Instruction et concertation

- Préparation des réponses aux observations; animation des réunions techniques.
- Cartographie des parties prenantes, messages et supports de consultation publique.
- Traçabilité des décisions et mémoire d'instruction.

6) Mise en conformité opérationnelle

- Intégration des prescriptions dans les procédures et modes opératoires.
- Paramétrage des capteurs, plans de mesure, registres et tableaux de bord.
- Plans d'audit interne, exercices d'intervention, contrôle croisé des données.

7) Suivi, traçabilité et amélioration continue

- Indicateurs, seuils d'alerte, rapports périodiques et revues de conformité.
- Mise à jour de la cartographie des risques et des documents en cas d'évolution.
- Préparation aux inspections et renouvellements d'autorisation.